

UZÈS

Bérengère NOGUIER

Vice-présidente déléguée à la Transition écologique et à la biodiversité

Mis à jour le 07/12/2024



Conseillère départementale du canton d'Uzès

élue depuis le 27/02/2014 en binôme avec <u>Denis Bouad</u>

- Née le 16/12/1981
- Vice-présidente
- GROUPE RÉPUBLICAIN, SOCIALISTE ET ÉCOLOGISTE Membre de la Commission Permanente
- Fonctionnaire hospitalier
- CONTACTER MON ÉLUE

32 108 habitants

- 5 crèches
- 2 collèges
- 1 Centre Médico-Social (CMS)
- 1 centre d'incendie et de secours
- 4 EHPAD

Liste des communes constituant ce canton : Aigaliers, Arpaillargues-et-Aureillac, Aubussargues, Baron, La Bastide-d'Engras, Blauzac, Bourdic, La Bruguière, La Calmette, La Capelle-et-Masmolène, Carnas, Collorgues, Dions, Flaux, Foissac, Fontarèches, Garrigues-Sainte-Eulalie, Montaren-et-Saint-Médiers, Pougnadoresse, Sainte-Anastasie, Saint-Chaptes, Saint-Dézéry, Saint-Hippolyte-de-Montaigu, Saint-Laurent-la-Vernède, Saint-Maximin, Saint-Quentin-la-Poterie, Saint-Siffret, Saint-Victor-des-Oules, Sanilhac-Sagriès, Serviers-et-Labaume, Uzès et Vallabrix.



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

- Hôtel du Conseil départemental : de 8h00 à 17h00

 Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

 Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

<u>04 66 76 76 76</u>